

STAGES

Y a-t-il des stages obligatoires ?

Oui, l'étudiant doit effectuer :

- 2 stages en licence (un stage « ouvrier/chantier » de 2 semaines en première année / un stage de « première pratique » de 4 semaines en 2^e ou 3^e année).
- 1 stage en master (de « formation pratique » de 2 mois entre la 4^e et 5^e année)

INTERNATIONAL

Quelles sont les possibilités d'échanges internationaux au cours du cursus ?

L'École d'architecture Paris-Malaquais offre aux étudiants la possibilité d'effectuer une ou deux mobilités d'études, organisées sur deux semestres maximum, consécutifs ou non, ce qui rend possible une double expérience dans une université européenne et dans une université hors Europe. Ces mobilités s'effectuent en 3^e année de licence et/ou en 1^{ère} année de master dans l'un des 52 établissements partenaires de l'école à l'étranger.

BOURSE SCOLAIRE

Peut-on obtenir une bourse scolaire en tant qu'étudiant à L'École d'architecture Paris-Malaquais ?

Oui. Il convient de faire une demande de bourse auprès du CROUS comme dans l'ensemble des établissements supérieurs d'enseignement.

SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Quels sont les dispositifs mis à disposition des étudiants ?

L'école est partenaire de l'Université PSL et adhère à ses services mutualisés support, incluant le service accueil logement, un service mutualisé de santé entièrement gratuit proposant des consultations

médicales en présentiel et en téléconsultation ainsi qu'une offre de pratique sportive de près de 40 disciplines, individuelles ou collectives à tarif négocié.

Retrouvez toutes les informations sur le site de PSL (Vie de campus – Services étudiants).

Par ailleurs, plusieurs associations animent la vie étudiante de l'école et proposent elles-mêmes plusieurs services (voir site internet rubrique, École – Vie étudiante).

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ÉCOLE :

 www.paris-malaquais.archi.fr

 École d'architecture Paris-Malaquais

 [ecolearchiparis-malaquais](https://www.instagram.com/ecolearchiparis-malaquais)

 École d'architecture Paris-Malaquais

Date du document : février 2023



École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais

L'entrée à l'école Questions fréquemment posées

PROFIL/NIVEAU SCOLAIRE

Quelles spécialités choisir en Première et Terminale pour venir étudier à l'École d'architecture Paris-Malaquais ?

Toutes les spécialités sont intéressantes. L'essentiel est d'être d'un très bon niveau dans celle(s) que le lycéen a choisie(s).

À noter cependant, la formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui mobilisent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- l'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuel, autonome, et collectif ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions
- sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B2).

Quelle série de bac faut-il avoir pour accéder à l'École d'architecture Paris-Malaquais ?

La commission d'admission de l'école examine tous les dossiers quelle que soit la filière d'origine. Des candidats des séries générales, des filières technologiques (STI, STI 2D, STI 2A) ou bac pro intègrent l'école chaque année. Les titulaires d'un bac technologique réussissent aussi bien que ceux des autres séries.

Faut-il être bon en maths ?

Être bon en mathématique n'est pas un prérequis pour entrer à l'école mais cela peut aider au démarrage des études.

Les mathématiques, la géométrie et la construction sont enseignées à l'école. Les lycéens venant de filière littéraire sont *a priori* aptes à les suivre.

Faut-il savoir dessiner ?

Ce n'est pas un critère indispensable pour entrer à l'école mais cela peut aider au démarrage des études.

Il faut néanmoins aimer dessiner.

SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCOLE

Quelles sont les spécificités de l'École d'architecture Paris-Malaquais ?

L'École d'architecture Paris-Malaquais a un projet pédagogique singulier qui ne vise pas uniquement à la formation d'architectes bâtisseurs mais ouvre ses enseignements sur tous les domaines portant sur la lecture et l'organisation du territoire, sur la qualité

architecturale, sur la sociologie de l'habitat, sur le numérique et l'économie circulaire. Elle oriente son projet sur la continuité licence, master, doctorat (LMD) et fait une priorité de la relation entre l'enseignement et la recherche. Elle est pleinement engagée dans la réflexion sur la nécessaire transformation des métiers de l'architecture, à l'aune des nouveaux enjeux climatiques et de la révolution numérique.

Quel est le lien de l'École d'architecture Paris-Malaquais avec l'École des Beaux-Arts de Paris ?

Les 2 écoles se partagent le site du 14 rue Bonaparte, où l'on enseigne l'architecture, au même titre que les autres arts, depuis plus de deux siècles. Elles dépendent toutes les deux du ministère de la Culture, mais sont indépendantes l'une de l'autre (depuis la décision prise par André Malraux en 1968 d'autonomiser l'enseignement de l'architecture du reste des beaux-arts). Le voisinage des 2 institutions permet de nombreux échanges entre les étudiants. Il existe également depuis quelques années un enseignement de master commun, sur la scénographie d'exposition. À l'avenir le projet porté par les deux directions est d'approfondir ces liens, en développant une véritable vie de campus au bénéfice de tous les étudiants, ainsi que de nouvelles initiatives pédagogiques communes aux 2 écoles.

PRÉPA AVANT L'ÉCOLE

Y a-t-il des écoles qui préparent à l'entrée en école d'architecture ?

Il existe des classes préparatoires en vue d'intégrer une école d'art, de design ou d'architecture.

Recommandez-vous de faire une école préparatoire avant d'intégrer l'École d'architecture Paris-Malaquais ?

Non, nous ne conseillons aucune prépa en particulier. Il est plus adapté de suivre des

cours de dessins, de voir des expositions, d'aller au cinéma, de lire, etc.. Aigüisez votre curiosité !

CHIFFRES/PROCESS D'ADMISSION

Combien d'étudiants sont acceptés en première année ?

Pour l'année universitaire 2022-2023 :

- 100 places étaient ouvertes *via* Parcoursup et 5 *via* la demande d'admission préalable (dédiée aux candidats détenteurs d'un BAC extra européen).
- 10 places étaient ouvertes aux étudiants issus de la procédure d'admission pour les étudiants venant de l'étranger (DPE) répartis en L1, L2, L3 et M1.
- 5 places étaient ouvertes aux étudiants issus d'une procédure de transfert répartis en L2, L3 et M1.

Comment se déroule l'admission ?

Les écoles d'architecture françaises ont harmonisé leurs pratiques depuis quelques années. Elles organisent l'admission en 2 phases : un examen du dossier scolaire puis, pour les candidats sélectionnés à l'issue de cette première phase, un entretien de 20 minutes (voir ci-dessous).

Est-il nécessaire de faire une lettre de motivation ?

Oui la lettre de motivation est indispensable sur Parcoursup. Il faut aussi remplir la fiche avenir.

ENTRETIENS D'ADMISSION

Quand et où se déroulent-ils ?

Les entretiens auront lieu le samedi 13 mai 2023 à l'école d'architecture Paris-Malaquais.

Combien de candidats sont reçus ?

Pour l'année 2022-23, l'école avait reçu près de 2600 demandes et avait sélectionné environ 600 candidats pour l'entretien.

Quelles sont les modalités de l'entretien ?

Cet entretien de 20 minutes repose sur un échange libre avec 2 examinateurs de l'école qui mesurent la motivation et l'intérêt que le candidat porte à l'architecture.

Le jury évalue chez le candidat son esprit critique, son sens de l'observation, son intérêt pour l'architecture et sa capacité de travail.

Faut-il présenter des travaux personnels lors de l'entretien ?

Le candidat peut présenter un portfolio mais ce n'est pas obligatoire. Son examen est laissé à l'appréciation du jury qui peut le regarder ou non.

EN CAS DE NON-ADMISSION

En cas de non-admission à l'École d'architecture Paris-Malaquais, quel cursus convient-il de poursuivre afin de tenter à nouveau d'entrer au sein de votre établissement l'année suivante ?

Si vous candidatez l'année suivante, vos résultats du bac seront pris en compte dans l'examen du dossier scolaire en plus des résultats de 1^{ère} et terminale. Votre éventuel parcours post bac pourra être valorisé lors de l'entretien d'admission.

Si je ne suis pas admis en 1^{ère} année et que je fais d'autres études supérieures, puis-je accéder à l'école en 2^e ou en 3^e année ?

C'est possible en fonction du type de diplôme obtenu. Par exemple, les titulaires de BTS Design d'espace, DN Made diplôme des métiers d'arts, DUT Génie civil peuvent être admis en 2^e année du cycle licence. Il s'agit de faire acte de candidature par la procédure d'admission en cours d'études (voir site internet, rubrique Études-Admissions).

Si j'obtiens une licence en histoire ou en génie civil, pourrai-je candidater en master à l'école d'architecture ?

Le cycle master des études d'architecture n'est *a priori* accessible qu'aux personnes qui ont obtenu le diplôme d'études en architecture (délivré à l'issue des 3 premières années en école d'architecture) ou son équivalent européen. Avec d'autres diplômes, vous pouvez demander à intégrer l'école en cours de premier cycle.

DURÉE DES ÉTUDES/APRÈS LES ÉTUDES

Quelle est la durée réelle des études ?

La plupart des élèves qui entrent en 1^{ère} année poursuivent leur scolarité pendant 5 ans et obtiennent le diplôme d'État d'architecte. Certains d'entre eux poursuivent leurs études au-delà en se spécialisant ou en préparant un doctorat.

Peut-on arrêter à bac+3, à la fin du cycle licence ?

Il est possible de quitter l'école après la L2 pour intégrer une école de paysage, ou une licence professionnelle. Il est également possible de la quitter après obtention de la licence pour intégrer une autre école d'architecture française ou étrangère, un master universitaire ou pour entrer dans la vie active. Après la L3, les étudiants sont titulaires du diplôme d'études en architecture (diplôme de premier cycle, conférant grade de licence).

L'école prépare-t-elle à d'autres métiers que celui d'architecte ?

Il y a de nombreuses façons d'exercer le métier d'architecte et il y a aussi de nombreux autres métiers que l'on peut exercer avec un diplôme de premier cycle en architecture ou avec un diplôme d'État d'architecte.